

# LES MALADIES A DECLARATION NON OBLIGATOIRE

## FICHE N° 7 : LES MYCOSES, un champignon "Ascophéra apis"

Une mycose est une maladie du couvain provoquée par un champignon "Ascophéra apis". Cette maladie est encore appelée maladie du couvain plâtré, ou encore couvain calcifié ou couvain dur. Elle est exceptionnellement responsable de la perte de la colonie mais peut freiner son développement et la production de miel. S'il n'est pas rare de rencontrer quelques larves atteintes évacuées devant la ruche, situation peu inquiétante, il faut la considérer, lors d'atteinte notable, comme un révélateur de mauvaises conditions de vie pour la ruche.

**Contexte :** La maladie est propagée par les spores de ce champignon qui, lorsqu'elles rencontrent des conditions favorables, germent (généralement dans l'intestin de la larve, plus rarement à travers sa cuticule), pour former un mycélium qui va parasiter et tuer la larve sur laquelle il se développe. Toutes les castes (ouvrières, mâles et reines) et tous les âges de larve peuvent être touchés.

Il peut y avoir plus de 100 millions de spores par larve atteinte ! Ces spores permettront la propagation de la maladie.

**Propagation :** La contamination de la ruche par "l'extérieur" et la dissémination des spores à l'intérieur de la ruche se fait de manière similaire à celles de la Loque américaine (voir fiche 1). Les spores sont résistantes dans le milieu naturel une quinzaine d'année. On considère en fait que les spores d'Ascospheera apis sont présentes partout et que le développement de la maladie se fait si les conditions sont réunies pour que les spores germent.

**Causes favorisantes :** Une température basse (souvent un coup de froid) et une humidité importante favorisent la germination des spores. Le principal moment d'apparition de couvain plâtré correspond à la fin avril, période souvent humide et froide avec parfois des chutes brutales de température.

Si la souche d'abeilles n'est pas assez « nettoyeuse », les nourrices seront facilement dépassées par la progression de la maladie. S'il n'y a pas assez de nourrices pour le couvain présent dans la ruche les soins et la chaleur apportés au couvain seront insuffisant et la maladie se déclarera.

Du vieux matériel mal nettoyé et non renouvelé. Plus le nombre de spores dans la ruche est élevé, plus le risque d'apparition de couvain plâtré augmente.

### **Diagnostic :**

Sur la planche d'envol : on observe des larves momifiées, dures, blanches, parfois noires. On notera parfois les signes d'une forte humidité dans la ruche (écoulement d'eau de condensation par le trou de vol), facteur favorisant de cette maladie.

A l'intérieur de la ruche : - Un couvain clairsemé qui n'est pas un symptôme caractéristique, en mosaïque : c'est à dire beaucoup d'alvéoles vides au sein du couvain (les nourrices ont en effet évacué une grande partie de larves mortes) et une répartition aléatoire des larves d'âges différents (la reine repondant dans les alvéoles laissées libres)

- Des larves operculées ou non blanches ou noires. Les larves sont infectées au stade non operculé et meurent généralement autour de la période d'operculation. Suivant le stade de développement du champignon sur les larves malades, on observera : des larves entourées d'un amas cotonneux de filaments mycéliens blancs qui occupent l'alvéole. Cet amas peut être facilement sorti, il ne colle pas aux parois de l'alvéole.

- En fin d'évolution, la larve se momifie, durcit, elle se calcifie. La momie a une consistance crayeuse, elle est blanche le plus souvent.

### **Traitements :**

L'emplacement du rucher ne doit pas être trop humide et exposé aux intempéries.

Lutter contre les infiltrations, vérifier l'étanchéité du toit et positionner la ruche suffisamment loin de l'humidité du sol.

Améliorer l'évacuation des eaux de condensation en inclinant la ruche de 3° vers l'avant avec un tasseau de 1,5 cm de haut sous l'arrière de la ruche.

Favoriser l'aération de la ruche avec des planchers grillagés.

Nettoyer régulièrement le plancher de la ruche, renouveler les vieux cadres.

Les colonies très fortement atteintes seront soit détruites soit transvasées sur du matériel neuf ou désinfecté.

### **En conclusion :**

Le couvain plâtré est une maladie du couvain de diagnostic généralement aisé. Elle pose rarement de problème grave et ne nécessite pas de traitement médicamenteux mais une amélioration technique : de la ruche et si nécessaire de la colonie en recherchant des souches d'abeilles « nettoyeuses ». Cette maladie constitue un signal d'alarme dont il faut tenir compte car de mauvaises conditions de vie de la colonie favorisent également l'émergence d'autres maladies, redoutables, comme les loques.

## **LES MYCOSES, un champignon " Aspergillus flavus "**

Une autre mycose provoquée par un champignon " Aspergillus flavus " mais qui pose rarement de problème grave à la colonie. Le diagnostic est simple : mycélium duveteux jaune verdâtre sur les larves momifiées ou sur la tête des cadres, agitation anormale des abeilles.

**En revanche cette mycose constitue un risque pour l'homme et peu entraîner une affection pulmonaire grave : l'aspergillose humaine.**

Il est donc conseillé la plus grande prudence en cas de découverte de ce champignon.

Larves momifiées rejetées  
par les nettoyeuses sur le  
plateau d'envol



Couvain atteint de mycoses



Couvain atteint de mycoses



Filaments mycéliens sur  
cellule royale

